

NOS ENGAGEMENTS EN FAVEUR DES PERSONNES A BESOINS PARTICULIERS

Nous prenons en compte toute situation particulière : nous faisons le choix d'aller plus loin que la définition légale du handicap, en prenant en compte les situations :

- qu'elles soient permanentes, durables ou passagères,
- qu'il y ait une reconnaissance de handicap par la MDPH ou non.

L'accessibilité concerne tout aussi bien l'accès physique, la délivrance du contenu de la formation, la capacité à obtenir des informations diverses.

Lors de notre entretien avec le client/demandeur, dans le cadre de l'analyse de la demande et avant toute proposition commerciale, nous demandons si une personne est susceptible d'avoir des besoins en aménagements.

Tout employé est libre de partager ou non cette information avec son supérieur. Nous offrons donc la possibilité à chaque stagiaire de nous faire part d'une situation particulière invalidante dans notre questionnaire individuel de positionnement avant formation.

Les stagiaires peuvent par ailleurs saisir à tout moment le formateur ou le référent handicap d'AnaKae Conseil et Formation, par téléphone, courrier, email. Ces contacts, disponibles sur notre site internet et nos programmes de formation, leur sont directement remis dans le Livret d'accueil, transmis une semaine avant la formation.

AnaKae Conseil et Formation s'engage à respecter le choix du stagiaire de communiquer ou non sur ses besoins en aménagements. Nous considérons ces informations comme relevant du domaine privé soumis au secret professionnel. Toutefois, nous ne pouvons garantir une discrétion totale sur lesdits aménagements lors de la mise en œuvre d'une action de formation.

Nous nous engageons à faire le maximum pour rendre nos formations accessibles à tous. Nous nous appuyons sur le réseau dédié (AGEFIPH, Centres Experts, associations...) mais considérons que l'entretien individuel avec la personne concernée constitue notre meilleure source d'information pour adapter nos prestations au plus près des besoins.

Vous stagiaires, êtes également une source d'inspiration pour notre démarche d'amélioration continue, notamment en termes d'accessibilité. Nos questionnaires de satisfaction sont là pour ça : en nous faisant part de vos remarques, vous participez à l'amélioration de la qualité de nos prestations.